

Compte rendu du Conseil Municipal du 3 novembre 2022 à 20 h

Présents : EYSSAUTIER Yann - DUPORTAIL Christine - LABOURY Jean-Claude - CROUZET Vincent - ELIET Claire - BETTON Caroline - BOUVET Tanguy - DESBOS Thierry - GBEULAZIDGE Marie-Christine - GOUY Damien - GUAY André - HUGUET Sonia – REYNAUD Jean-Luc

Excusés : CAILLET Carmen (pouvoir Christine DUPORTAIL) - CHAUVIN Jean-Paul (pouvoir à Sonia HUGUET)

Secrétaire de séance : Claire ELIET

Le compte rendu de ce CM fera l'objet d'un procès-verbal.

M. le Maire précise que 6 points ont été ajoutés à l'ordre du jour

1- COMMISSION D'APPEL D'OFFRE

A mettre en place pour le marché d'appel d'offre des carburants puis pour le projet de la chapelle.

Le Maire est le président de cette commission.

Vote des 3 titulaires :

- Liste A : Jean-Claude LABOURY/Christine DUPORTAIL/Tanguy BOUVET → 12 voix
- Liste B : Jean-Luc REYNAUD/Sonia HUGUET/Jean-Paul CHAUVIN → 3 voix

Elus titulaires : J-C LABOURY/C. DUPORTAIL/J-L REYNAUD

Vote des 3 suppléants :

- Liste A : Vincent CROUZET/Claire ELIET/Thierry DESBOS → 12 voix
- Liste B : Sonia HUGUET/Jean-Paul CHAUVIN → 3 voix

Elus suppléants : V. CROUZET/C. ELIET/S. HUGUET

2- MODIFICATION D'ATTRIBUTION DE COMPENSATION

ARCHE Agglo gère l'Ecole de Musique et Danse et prend désormais en charge 20% de la somme des cotisations des communes. St Félicien donnait un peu plus de 5700€ pour l'école de musique, cette somme sera diminuée de 20%, la compensation d'attribution globale reversée par ARCHE Agglo à la commune de St Félicien sera augmentée d'autant.

Gymnase : pas de changement

Attribution de compensation initiale : 313079.47€

Révision : 359527.07€

Vote : 15 pour

3- CHAPELLE DU COUVENT

Choix du bureau d'étude suite à la réunion du comité de suivi de la chapelle du 3 octobre :

Audition des 3 candidats présélectionnés :

- Cabinet d'architecture Cettier/Wettel (Tournon) → 66040€ HT
- Kypseli Architectes (Valence) → 63400€ HT
- Peter Wendling (Grenoble) associé à Thomas Tronville → 74500€ HT

Note technique = 70% - Prix = 30%

Peter Wendling/Thomas Tronville ont été retenus : moins chers par rapport au nombre de jours travaillés, expérience de même type de projet sur la chapelle de St Egrève, équipe complète : acousticien, scénographe..., offre précise avec calendrier : présentation du projet en janvier qui permettra de demander des subventions DETR.

Vote : 15 Pour

4- ACCESSIBILITE MAIRIE/SALLE DES AINES ET AMENAGEMENT DE LA SALLE DES AINES

Estimatif : Etude : 20000€ HT / Rampe : 25000€ HT / Rénovation : 58150€ HT

Demande de subventions : Région et Département (dossiers traités au fil de l'eau)

Vote : 15 Pour

5- CHAUFFAGE DE L'EGLISE

Nous avons été sollicités par la paroisse St François Régis pour le chauffage de ce bâtiment classé. L'Architecte des Bâtiments de France a interdit les radians électriques sur les piliers et ne retient qu'un système de chauffage électrique au sol (devis entre 40000 et 63000€). Demande de subventions auprès de la Région et du Département. Une campagne de financement participatif sera mise en place. Le reste à charge sera partagé entre la paroisse, l'évêché et la mairie.

Demande de subventions sur le devis de l'entreprise Celeste : 62700€

Vote : 15 Pour

6- ACQUISITION DES TERRAINS POUR L'ACCES AU LOTISSEMENT LARDENNE

M. Vincent Crouzet expose : A la suite de négociations à l'amiable débutées pendant le confinement, 2 parcelles (AC 660 et AC 662) seront vendues à la commune pour un prix de 12€ le m² (proposition des Domaines) et une parcelle (AC 508) de 28m² sera cédée gratuitement, afin de créer la voie d'accès au lotissement.

Vote : 15 Pour

7- ECHANGE DE TERRAINS ENTRE LA PROPRIETE DE M. ET MME COUTURIER ET LA COMMUNE

Quartier de Juny

Echange d'une parcelle AC 642 de 2 ares et 80 centiares appartenant à Mr et Me Couturier contre une parcelle communale de 91 centiares. Tous les frais (étude, géomètre, acte et travaux) seront partagés à 50% entre les 2 parties. Coût estimé : 16000€

Vote : 15 Pour

8- CHEMIN DE LA CONGERIE : APPROBATION DES CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE ENQUETEUR

Cession d'un bout de chemin rural ne desservant que la propriété de M. de L'Hermuzière. Un avis favorable a été remis par le commissaire enquêteur M. Revol. Les frais d'acte seront à la charge de l'acquéreur.

Vote : 15 Pour

9- PARTICIPATION A LA MUTUELLE DU PERSONNEL COMMUNAL

Cela va devenir une obligation pour les collectivités territoriales. Le contrat est choisi par l'employé mais devra être labellisé pour obtenir cette aide.

Proposition : une aide de 20€ par mois pour l'agent et 5€ par enfant mineur. Pour les agents titulaires et pour les contractuels présents depuis plus de 6 mois. A voir les modalités pour ces agents : aide versée directement au salarié sur présentation d'un justificatif de sa mutuelle. Mise en place au 1^{er} janvier 2023.

Vote : 15 Pour

10- ASSOCIATION LES AGITES DU LOCAL ET CONVENTION D'OCCUPATION DES CUISINES

3 usagers actuellement : Céline Michaud, Coline Donon, Simon Rouchier.

Demande d'une révision du loyer à hauteur de 60€ par usager par une nouvelle convention.

Proposition de se renseigner auprès des pépinières d'entreprises existantes et auprès de la chambre des métiers pour demander des aides éventuelles. En attendant on prolonge la convention en l'état jusque fin décembre.

Vote : 15 Pour

11- DECISION MODIFICATIVE DE CREDITS

Dans le cadre de la modification du PLU et le lotissement Lardenne qui a un budget spécifique, la mairie fera les avances de trésorerie. Il faut prévoir 60000€ en plus qui sera pris :

- 10000€ sur le budget OPAH
- 17000€ sur le budget du local des employés
- 20000€ sur les prévisions du city park
- 13000€ sur la voirie

Vote : 15 Pour

12- PARTICIPATION RASED

Mme Carole Boulangé, enseignante spécialisée, intervient auprès des enfants des classes de CE1/CE2 et CM1/CM2 en difficultés scolaires. Elle fait partie du Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté. Elle demande une aide de 60€ pour fourniture diverse.

Vote : 15 Pour

13- RAPPORT PRIX QUALITE SERVICE DU SYNDICAT CANCE-DOUX

Rapport annuel 2021 : 14000 abonnés/800 km de réseau

- Qualité : 67 prélèvements : 1 prélèvement bactériologique non conforme aussitôt vérifié : finalement négatif
- Volume : 2 millions de m3 prélevés sur la nappe du Rhône, 1.6 millions consommés, 57000m3 utilisés pour le rinçage des réseaux et le lavage des réservoirs.
- Rendement : 76.8% soit 23.2% de pertes en ligne
- Prix : Moyenne nationale : 120m3 par famille de 4 personnes – Moyenne : 252€ TTC par ménage.

Approbation de ce rapport RPQS :

Vote : 15 Pour

14- PRESTATION ARCHE AGGLO SUR LA ZONE DE FONTAYE

Renouvellement pour 3 ans de la convention entre ARCHE Agglo et la commune pour la gestion de la Zone Artisanale de Fontaye.

Vote : 15 Pour

15- DIA

1. Vente Genin/Barboteau : 12 place de l'église – Parcelle AI 176 (38m²) – 43000€
2. Vente Christophe Trollat/Martine Barnier : 50 Grande Rue – Parcelle AI 193 et 240 (96m²) – 135000€
3. Vente Vallon-Verdeguaal/M. et Mme Chevrier : 11 place de l'Hôtel de Ville – Parcelle AI 91 (45m²) – 125000€
4. Vente Marie-Noëlle Morfin/M. Fraisse : Terrain au 105 chemin de la Gerle – Parcelle AC 599 (1920m²) – 68500€

Aucune préemption

Vote : 15 Pour

16- DEMANDE DE SUBVENTIONS

1. Maison Charles Forot : demande habituelle d'une subvention de 400€

Vote : 15 Pour

2. Association La Daronne : association qui cherche à faire connaître le lieu qu'est le couvent et ses jardins par des animations et un travail pour la création d'un tiers-lieu : demande exceptionnelle pour combler leur déficit de 778€. Proposition de M. le Maire : subventions de 800€

Vote : 12 Pour – 3 abstentions

3. Syndicat de défense du Caillé Doux du Pays de St Félicien : la demande d'AOP sera déposée fin 2023 en même temps que l'IGP vache St Félicien.
Proposition de M. le Maire : 1000€

Vote : 15 Pour

4. SOU des écoles : demande habituelle de 1857€

Vote : 15 Pour

17- QUESTIONS DIVERSES

- 11 novembre 9h30 défilé avec la fanfare de St Victor : départ Place de l'Eglise
- DECI : Mission confiée à Cance-Doux : un appel d'offre pour les études a été lancé : 4 entreprises y ont répondu. La commission d'appel d'offre a choisi la SARL Réalité Environnement de Tain l'Hermitage pour mener cette mission.

- 3^{ème} chantier participatif avec Bivouac du 14 au 19 novembre : soirée de lancement lundi à 18h à la salle des fêtes – mardi/mercredi chantier avec les employés communaux – jeudi/vendredi/samedi chantier participatif. (Aménagement du bassin, muret de pierres sèches, terrassement côté route de Vaudevant, plantations)
- Félixval souhaiterait utiliser la chapelle en août 2023 pour une exposition en hauteur avec peintures et lecture de texte, ouvert le week-end. Accord si les travaux ne sont pas commencés.
- Station d'épuration : 63000€ de travaux sont prévus en 2023. La commune avait reversé son excédent et est de ce fait prioritaire pour ces travaux.
- City Park : obtention de la subvention DETR (30% des travaux) et Agence Nationale du Sport (50% des travaux)
- Maison de santé : le 9 novembre, 3 élus se rendent à Privas à Ardèche Habitat avec 1 médecin qui sera consultant pour les auditions des 3 cabinets sélectionnés afin de choisir le maître d'œuvre.
- La Cure est en cours de travaux pour accueillir les 4 médecins à partir du 1^{er} janvier 2023. Location convenue à hauteur de 500€ par mois.
- Un comité énergie a été réuni le 14 octobre dernier pour réfléchir à la problématique des coûts d'énergie. Le compte rendu est en cours.
- Après étude précise des textes, la Commune repasse au tarif réglementé pour l'électricité des bâtiments communaux.
- Visite du SDE (M. Paturel) le 7 novembre pour visiter les bâtiments communaux. Ce sera l'occasion de discuter pour le chauffage de l'église.
- Une 3^{ème} réunion Commerçants/Ardéchoise/Mairie aura lieu le 6 décembre pour la décoration et l'aménagement du village.
- Demande d'un élève de 3^{ème} de faire son stage auprès des élus (autour du 20 février).
- Le nouveau kiné est installé au 6 place de l'église.